

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Entre les soussignés :

- 1 **BTP • SERVICES** - 9, rue La Pérouse - 75784 PARIS - Cedex 16 – Siret : 39976101400014
- 2 **INTERIM QUALITE** - 27 RUE BALARD - 75015 PARIS 15
Siret : 43793920000063

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1^{er} : Objet de la convention

BTP.SERVICES organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé du stage : PAsseport Sécurité Intérimaire
- Dates : Du 01/04/2026 au 02/04/2026
- Durée : 14 heures
- Lieu : Domaine de Saint Paul – 102 Route de Limours - Bâtiment B8
78470 Saint Remy les Chevreuse
- Type de sanction : Attestation

Article 2 : Effectif formé *

BTP.SERVICES accueillera les personnes suivantes :

- M. BASAKI Lilala 30/12/1960
- M. BEKANGA Ngoy Xxx 06/06/1960
- M. MBANGNA Samuel 19/08/1961
- M. N'DJOLI MONGALI Spc 25/05/1968
- M. NDONDOSI Valenguienda 10/12/1971
- M. PASHI Heritier 04/01/1987



Numéro de déclaration d'existence : **11 75 23881 75**
Auprès de la Préfecture d'Ile de France

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Libelle	Quantité	Prix unitaire	HT
Frais pédagogiques	6 x forfait(s)	315,00 €	1 890,00 €

TOTAL HT	1 890,00 €
TOTAL TVA	378,00 €
TOTAL TTC	2 268,00 €

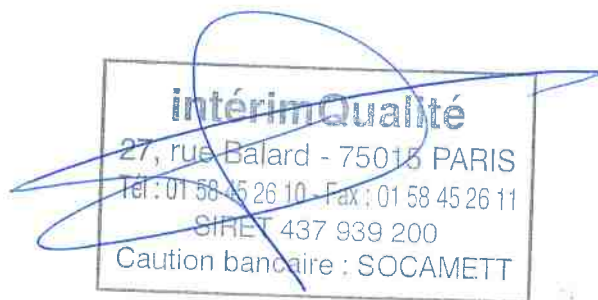
Article 4 : Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture.

* Prérequis validés par l'entreprise.

Fait en double exemplaire, à Paris, le 25/03/2026

Pour l'ENTREPRISE
(Nom et qualité du signataire)



Pour BTP.SERVICES
Adriana MIRI, Directrice

BTP SERVICES
SARL au capital de 60.980 €
9 rue La Pérouse - 75784 Paris Cédex 16
Tél. 01 40 69 52 80
E-mail : infos@btpserv.com



processus certifié
■ REPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes
ACTION DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

